

SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE D'ACTUALISER LE PLAN D'AFFAIRES DE L'APSFDF-BENIN (CONSORTIUM ALAFIA)

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte et justification

L'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin (APSFDF-Bénin) encore appelée "Consortium Alafia" est créée le 10 Mars 2000 à la suite de la transformation institutionnelle du réseau sous régional pour le développement de la microfinance mis en place le 27 mai 1997 par les praticiens de la microfinance du Bénin et du Togo.

Sa vision sur le dernier quinquennat 2019-2023 est d'« Être une association professionnelle de microfinance pérenne dont les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) membres deviennent de plus en plus performants » pour contribuer de façon efficace et durable au développement des MPME, à la création de l'emploi et à la réduction de la pauvreté au Bénin.

Pour réaliser cette vision, le Consortium Alafia s'est donné pour mission de « Contribuer à la défense des intérêts collectifs des Systèmes Financiers Décentralisés membres et à leur professionnalisation et modernisation. »

La facilitation de la professionnalisation et du développement des SFD en renforçant continuellement leurs capacités à offrir les services au regard des meilleures pratiques en microfinance d'une part et d'autre part, en œuvrant pour l'amélioration de l'environnement juridique, économique et politique dans lequel les SFD évoluent a toujours les actions du Consortium Alafia.

Les réalisations du quinquennat ont été possibles à travers la mise en œuvre du plan d'affaires structuré autour des trois (03) programmes d'activités que sont :

1. Le programme de défense des intérêts collectifs des membres et de promotion du secteur de la microfinance ;
2. Le programme d'appui à la professionnalisation et au développement des membres ;
3. Le programme de développement institutionnel de l'Association et de coopération entre SFD.

Le Consortium Alafia est la seule Association Professionnelle des SFD du Bénin confirmée comme telle par la Loi N°2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des SFD en RB qui a tôt fait aussi de définir ses objectifs que sont :

1. Assurer la promotion et la défense des intérêts collectifs des membres ;
2. Favoriser la coopération entre les membres ;
3. Assurer la formation des membres ;
4. Organiser et assurer la gestion de services d'intérêt commun en faveur des membres ;
5. Informer le public sur les activités ou les initiatives prises ou entreprises dans le cadre de sa mission.

L'année 2023 est la dernière année d'exécution de son plan d'affaires en cours. Elle envisage l'actualiser pour le quinquennat 2024-2028. Pour ce faire, elle sollicite l'expertise d'un consultant individuel chargé d'actualiser le plan d'affaires qui sera décliné en deux parties :

- Le plan stratégique et opérationnel ;
- Le plan des projections financières.

II. Objectifs

L'objectif général de la présente mission est d'évaluer le niveau d'exécution du Plan d'affaires 2019–2023 et de proposer les réaménagements nécessaires pour le repositionnement stratégique du Consortium Alafia pour mieux répondre aux nouvelles exigences tant du point de vue des activités que de l'organisation.

Sous la conduite de la direction générale du Consortium Alafia et sur la base de la participation des différentes parties prenantes de l'Association, les objectifs suivants doivent être réalisés et débattus au cours d'un atelier stratégique :

Étape 1 :

1. Analyser les forces et faiblesses du Consortium Alafia (niveau d'exécution du plan précédent, qualité de la gouvernance, produits/services offerts, organisation et gestion des ressources humaines, financement, processus clés, etc.)
2. Analyser les opportunités et menaces du secteur (concurrence, partenaires, réglementation, etc.)
3. Définir le marché et la clientèle – cible
4. Actualiser la vision et la mission du Consortium Alafia et identifier les objectifs stratégiques

Étape 2 :

1. Opérer les choix stratégiques (finances, clients, produits/services versus marchés, processus interne, organisationnel etc.)
2. Concevoir la carte stratégique du Consortium Alafia
3. Définir la stratégie opérationnelle (programmes, projets, actions/activités, indicateurs de performances, etc.)

Étape 3 :

1. Définir le plan d'actions sur la base de différents scénarii (hypothèse haute, hypothèse basse et hypothèse moyenne)
2. Évaluer les ressources et les emplois dans chacune des hypothèses
3. En déduire les conditions de viabilité du Consortium ALAFIA.

III. Résultats Attendus

Le plan d'affaires viable et crédible sur une période de cinq (05) ans, 2024 à 2028, faisant apparaître clairement et distinctement les points inscrits au niveau des tâches spécifiques est disponible et validé.

IV. Mission du consultant

Sous la conduite de la direction générale du Consortium Alafia et sur la base de la participation des parties prenantes de l'Association, les tâches suivantes seront réalisées :

1. Préparer, en collaboration avec la direction générale du Consortium Alafia, les documents de base à l'atelier de planification stratégique (état de connaissances et réalisations du Consortium Alafia, revue documentaire sur les enjeux et défis de la microfinance au Bénin, guide méthodologique de travail, etc.);
2. Préparer et animer un atelier de planification stratégique réunissant les responsables des SFD membres du Consortium Alafia. Il s'agit de :
 - a) Concevoir les guides méthodologiques de l'atelier de planification au regard des tâches spécifiques définies au niveau des objectifs ;
 - b) Assurer la modération de l'atelier de planification stratégique ;
 - c) Rédiger un rapport succinct sur l'organisation de l'atelier de planification.
3. Rédiger avec l'appui méthodologique de la direction générale du Consortium Alafia le plan d'affaires du Consortium Alafia sur cinq (5) ans avec des projections financières.
4. Apporter un appui méthodologique à la direction générale dans la rédaction du document de plan d'action conséquent pour l'année 2024 en précisant les activités à mener, le calendrier d'activités et les responsabilités de chacun des intervenants.

V. Méthodologie de conduite de la mission

Le consultant proposera dans son offre, une méthodologie pour conduire à bien cette mission. La méthodologie à utiliser devra indiquer les différentes phases de réalisation de la mission et doit permettre à terme de disposer d'un document de référence pour le Consortium Alafia.

VI. Profil du Consultant

Le consultant individuel doit avoir le profil suivant :

1. Avoir une expérience pratique dans la conduite et l'élaboration de Plan d'affaires des organisations sans but lucratif ;
2. Avoir une expérience pratique dans la modération d'atelier réunissant un public analogue sur des sujets comparables ;
3. Avoir une connaissance suffisante du cadre réglementaire et législatif sur la microfinance
4. Maîtriser parfaitement le français (oral et écrit).

VII. Modalités de sélection des offres

Les offres seront sélectionnées sur la base de la grille de notation indiquée ci-dessous :

⇒ **Critères d'évaluation des offres technique (Critères – sous critères – notations)**

CRITERES / SOUS CRITERES	NOTATION
I. Compréhension de la mission	10
1.2 Commentaires généraux des TDR	6
1.3 Représentations de la mission du consultant	4
II. Conformité du plan de travail et de la Méthodologie proposée	30
2.1 Démarche méthodologique	15
2.2 Description des tâches	8
2.3 Chronogramme de travail	7
III. Qualification et compétences du consultant pour la mission	40
3.1 Qualification d'ordre général du consultant	10
3.1.1 Diplôme du Consultant	6
3.1.2 Formations complémentaires reçues	4
3.2 Expériences pertinentes et références liées à la mission	30
3.2.1 Travaux faits prouvés liés à la mission	20
3.2.2 Nombre d'expériences réalisées ayant un lien avec la mission	10
TOTAL	80

- ⇒ L'offre financière d'un postulant sera considérée après qu'il ait obtenu au moins **60/80** pour l'évaluation de sa proposition technique.
- ⇒ Critères d'évaluation des offres financières

La formule utilisée pour établir les scores financiers sera la suivante : **Sf = 20 x Fm/F**. Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

⇒ **Note finale**

Pour avoir la note finale, la note obtenue pour l'offre technique sera ajoutée à la note obtenue pour l'offre financière et le nouveau total sera la note définitive sur 100 obtenue par le postulant. En cas de notes finales égales, sera retenu le consultant dont la note technique est la plus élevée.

VIII. Livrables

- ⇒ Livrable 1 : plan d'affaires provisoire 2024-2028 et plan d'action provisoire 2024 (03 exemplaires de chaque sur support hard et 1 CDROM ou clé USB)
- ⇒ Livrable 2 : plan d'affaires final 2024-2028 et plan d'action final 2024 (03 exemplaires de chaque sur support papier et 1 CDROM ou clé USB)

IX. Durée de la mission

La durée de la mission est de 1 mois et demi ouvrable, soit quarante-cinq (45) jours calendaires.

X. Dossier de candidature et date limite de soumission

Le dossier de candidature doit comporter une offre technique et une offre financière sous plis fermés et séparés le tout dans une enveloppe.

Les rubriques attendues dans les offres techniques et financières sont les suivantes :

➤ **Offre technique**

- Compréhension des TDR ;
- Référence du consultant ;
- Démarche méthodologique ;
- Chronogramme de travail ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Copie du/des diplôme(s) ;
- Lettre de disponibilité signée des consultants.

➤ **Offre financière**

- Budget détaillé

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Directeur Général du Consortium ALAFIA dans une enveloppe fermée avec la mention « **SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ACTUALISATION DU PLAN D'AFFAIRES 2024-2028 DU CONSORTIUM ALAFIA** ».

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **12 septembre 2023 à 12 heures précises**.

Les dossiers doivent être envoyés

Au siège du Consortium Alafia, sis au Carré n° 1083 M, Vodjè-Centre, rue de la pharmacie Sainte Foi à Vodjè, 3ème VONS à droite en quittant la voie pavée de l'étoile rouge à la mosquée de Cadjèhoun en allant à la barrière, Immeuble de l'APSPD-Bénin, 02 B.P. 1052 Cotonou, Tél : +229 21 32 66 58/ 21 32 47 30, Fax : +229 21 32 67 80.

Le présent avis peut être consulté sur le site www.alafianetwork.org.